



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT**

Préfecture d'Ille-et-Vilaine – Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine – Direction diocésaine de l'enseignement catholique – Agence régionale de santé Bretagne – Mairie de Vezein-le-Coquet

Rennes, le 26/03/2021

### **COVID-19 FERMETURE TEMPORAIRE DU COLLÈGE SAINTE-THÉRÈSE DE RENNES ET DE L'ÉCOLE MATERNELLE ÉRIC TABARLY DE VEZEIN-LE-COQUET**

14 personnes ont été testées positives à la COVID 19 au sein du personnel et des élèves du collège privé Sainte-Thérèse de Rennes. L'école maternelle publique Éric Tabarly de Vezein-le-Coquet recense quant à elle 7 cas positifs parmi ses personnels et élèves.

Dans ces deux établissements, les cas contacts sont répartis dans plusieurs classes.

Aussi, afin de contrer la propagation du virus, en accord avec le directeur académique des services de l'Éducation nationale, le directeur diocésain de l'enseignement catholique, la directrice de la délégation départementale de l'ARS Bretagne et le maire de Vezein-le-Coquet, **Emmanuel Berthier, préfet d'Ille-et-Vilaine, a-t-il décidé la fermeture du collège Sainte-Thérèse de Rennes et de l'école maternelle Éric Tabarly de Vezein-le-Coquet jusqu'au 31 mars 2021 inclus.**

**Annexes** : Arrêtés portant fermeture temporaire du collège Sainte-Thérèse de Rennes et de l'école maternelle Éric Tabarly de Vezein-le-Coquet

**Bureau de la communication  
interministérielle régionale,  
zonale et départementale**

Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

3 avenue de la Préfecture  
35026 Rennes cedex 9